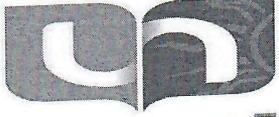


<p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SECRETARIAT GENERAL UNIVERSITE THOMAS SANKARA PRESIDENCE</p> <p>Téléphone : 01 59 84 62</p>	 <p>UNIVERSITÉ THOMAS SANKARA SCIENCE - INTÉGRITÉ - SOCIÉTÉ</p>	<p>BURKINA FASO Unité – Progrès – Justice</p> <p>Saaba, le 18 OCT 2024</p>
	 <p>UNIVERSITÉ DE NAMUR</p>	

N°2024- 063 /MESRI/SG/UTS/P/IUFIC

COMMUNIQUE

Appel à candidatures pour le recrutement d'auditeurs au Certificat Professionnel en Droit du Numérique (CPDN)

Le Président de l'Université Thomas SANKARA (UTS), en collaboration avec l'Université de Namur de Belgique, informe le public de l'ouverture de la première session de recrutement d'auditeurs pour le Certificat Professionnel en Droit du Numérique (CPDN) délivré par l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) au titre de l'année académique 2024-2025.

L'objectif de ce certificat est de permettre aux participants de maîtriser tous les aspects du droit d'Internet dans leurs dimensions nationale, européenne et internationale, et de bénéficier de nouvelles perspectives professionnelles. Ce certificat est ouvert aux enseignants, magistrats, avocats, notaires, greffiers, huissiers, fonctionnaires, juristes d'entreprises ou d'organisations, ainsi qu'à toute personne intéressée.

Pour être admissible, tout postulant doit être titulaire d'un baccalauréat et d'au moins d'une licence en droit ou disposant d'une expérience pertinente de 5 ans au moins.

L'admission se fera sur la base du dossier.

L'enseignement est hybride : une partie des modules est dispensée en présentiel à l'Université Thomas SANKARA et l'autre partie est effectuée à distance. Les modules sont administrés par les enseignants des deux universités partenaires.

I-Composition des dossiers d'inscription

Les candidats doivent déposer au Secrétariat de l'IUFIC un dossier de candidature, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Président de l'UTS ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs ;
- Un curriculum vitae : identité, coordonnées de contact, parcours académique, parcours professionnel, y compris les lieux d'affectation, publications éventuelles en droit et en droit du numérique en particulier ;
- Une copie certifiée conforme du ou des diplôme(s) y compris le diplôme du baccalauréat ;
- Une copie légalisée d'un document officiel d'identité (Passeport, CNIB) ;
- Un extrait d'acte de naissance.

- ✓ Durée des cours : 3 mois
- ✓ Frais de gestion des dossiers : 15 000 F CFA (non remboursables),
- ✓ Coût de la formation : 400 000 F CFA (candidatures personnelles)
500 000 F CFA (candidatures institutionnelles).

Les candidats retenus doivent s'acquitter des frais de formation avant le début des cours.

Les candidatures institutionnelles doivent être accompagnées d'une lettre de demande d'inscription signée par le responsable de la structure et adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA. Un nombre limité de bourses, permettant de bénéficier d'une dispense des droits d'inscription, est disponible.

II-Procédure d'inscription

- ✓ Dépôt des dossiers : Les dossiers sont recevables les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures au secrétariat de l'IUFIC situé à Ouagadougou dans le quartier Patte d'Oie, Secteur 52, non loin du monument des droits humains sur l'Avenue Père Joseph WRESINKI, à 20 mètres de l'Eglise Catholique.
- ✓ Calendrier de recrutement :
 - Période de dépôt des dossiers : du 04 au 22 novembre 2024.
 - Résultats de la présélection des dossiers : 5 décembre 2024 (Affichage à l'IUFIC).
 - Début des cours : mi-janvier 2025.

Les formations sont dispensées en présentiel et en cours du soir du lundi au vendredi à partir de 17 heures.

NB : Pour plus amples informations :

- pour l'indication du lieu de dépôt, bien vouloir s'adresser à l'IUFIC au numéro de téléphone 01 59 84 62 de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 00 à 16 heures.
- Pour toute information concernant le contenu et les objectifs du certificat, bien vouloir contacter Dr Ousseni SAWADOGO, enseignant-chercheur à l'IUFIC au numéro WhatsApp 75 38 24 50, email : sawadogoous15@gmail.com.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais

